
Adresses du conseil général de la commune de Calais qui présente des dons patriotiques et témoigne de la disparition du fanatisme de son territoire, lors de la séance du 18 nivôse an II (7 janvier 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresses du conseil général de la commune de Calais qui présente des dons patriotiques et témoigne de la disparition du fanatisme de son territoire, lors de la séance du 18 nivôse an II (7 janvier 1794). In: Tome LXXXIII - Du 16 nivôse au 8 pluviôse An II (5 au 27 janvier 1794) pp. 77-78;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1961_num_83_1_35595_t2_0077_0000_8

Fichier pdf généré le 15/05/2023

têtes si longtemps renaissantes de l'hydre du fanatisme que vit naître la Vendée, c'est encore elle qui vient de forcer les esclaves de l'Angleterre et de l'Espagne à fuir Toulon dont la plus infâme trahison les avait rendus maîtres.

Fondateurs de la Montagne, après avoir délivré la France de ces sept plaies dont elle était affligée, continuez de consolider vous-mêmes l'édifice de son bonheur; craignez d'en confier le soin à d'autres mains. Restez donc à votre poste jusqu'à ce que la République n'ait plus d'ennemis à combattre, c'est notre vœu, ce doit être celui de tous les Républicains.

A bord du vaisseau de la République « L'entreprenant », rade de Brest. »

ACHÉ (*lieut. de vaisseau*), CRUC (1) (*lieut. payeur*), LE FRANCO (*cap. de vaisseau*), LEMAÎTRE (*lieut.*), HAMELIN (*enseigne*), MONGRAUX (*steward*), BARQUAIN (*lieut.*), Th. UMAULT (*enseigne*), V. AVOYNE (*enseigne*), Fr. PILLORE (*enseigne*), RONIGNOLY (*capit. command' le détach'*), DELALANDE (*instit.*), LANGLOIS (*2^e instituteur*), NAVET (*maît.-can.*), BEGIN (*enseigne*), ABGRALL (*chirurgien maj.*), DEMEUZÉ (*chir. aide-major*), Alex. PORQUET (*aspirant*), Michel CLEROULT (*aspirant*), CHAUMONT (*aspirant*), DENIS (*aspirant*), AVRIL (*aspirant*), FIOUX (*capit. d'armes*), RONTUR (*aspirant*), HOLVILLE (*aspirant*), GILLE Maurice (*quartier-maître*) [Suivent les signatures de 26 matelots ou canonniers].

27

La municipalité de Saint-Nicolas-de-la-Grave annonce à la Convention qu'elle a envoyé à la monnoie de Toulouse des effets servant au culte catholique, dont suit l'état certifié, remis. Il consiste en sept calices avec leurs patènes, un ostensor, un ciboire, un porte-Dieu, un encensoir, une petite croix, deux reliquaires, une croix du Saint-Esprit, une grande croix ornée de quelque peu d'argent, un calice avec sa patène, un ostensor, un second ostensor & un petit ciboire : ces quatre objets proviennent de la chapelle des ci-devant Pénitens. (2)

Mention honorable, insertion au bulletin. (3)

[S'-Nicolas-de-la-Grave, 2 niv. II. Au présid' de la Conv.] (4)

« Citoyen,

Il n'existe plus dans les églises de cette commune aucun saint de bois. Nous venons de mettre en réclusion à la Monnoie de Toulouse, ceux d'or et d'argent. A l'appui de notre assertion, nous vous transmettons l'inventaire des effets d'argenterie trouvés dans les églises de cette Commune, au bas duquel est le certificat de remise qui a été faite au directeur de cette Monnoie ».

GUIRINGAUD (*maire*), COPELA cadet (*off. mun.*), DUBOSC (*présid. de la comm.*).

(1) Le nom de Cruc est accompagné des trois points maçonniques.

(2) P.V., XXIX, 30; M.U., XXXV, 301.

(3) Bⁱⁿ, 19 niv. (suppl^t).

(4) C 288, pl. 871, p. 32. Inventaire des objets (p. 33) avec reçu du Directeur de la Monnaie de Toulouse.

28

Le conseil-général de la commune de Calais présente à la Convention, par des commissaires, environ 206 marcs d'argenterie, lui annonce la mort du fanatisme dans leur commune, & joint à son adresse un état détaillé des divers objets formant les dons de citoyens à compter du 25 brumaire.

Outre ces dons, les citoyennes de Calais ont fait gratis, depuis environ six semaines, 15 à 1 600 chemises pour les défenseurs de la patrie. (1)

Mention honorable, insertion au bulletin, tant de l'adresse que de l'état des dons faits à la patrie par les citoyens de Calais. (2)

[Calais, 15 niv. II. A la Conv.] (3)

« Reçois nos dons, ils sont ceux de vrais Républicains : près de 206 marcs d'argenterie te seront présentés par des Commissaires de notre commune.

Le fanatisme a disparu de notre sol, il est mort; la raison s'est emparé de son temple, elle seule aujourd'hui y fait entendre sa voix; nous nous avons saisi ses dépouilles et nous te les envoyons.

Nos concitoyens en ont augmenté la masse, par les dons multipliés d'argenterie, d'argent monnoyé et d'assignats qui font partie de cet envoi; leur sang est tout pour la défense de la République, et leurs fortunes pour sa prospérité; voilà comme les Calaisiens expriment leur patriotisme.

Nous t'adressons un état des dons de nos citoyens, tu y verras que nos frères d'armes qui sont aux frontières, n'ont pas été oubliés, habits, chemises, bas, souliers, culottes, vestes, chapeaux, guêtres, mouchoirs, armes, etc. donnés par nos citoyens ont rempli des voitures entières; des ballots volumineux en ont été formés et l'administration de notre district, s'est chargée de les faire parvenir à nos braves défenseurs.

Toi, Convention nationale, restes à ton poste, tu montes le vaisseau de l'Etat; tu le conduis à travers les dangers, tu ne peux en abandonner le gouvernail, c'est pendant la tempête que les talents du pilote sont nécessaires; déjà l'orage se dissipe, le port s'aperçoit à travers les brumes épaisses qui l'entourent, le jour du bonheur commence à luire et les flots irrités mais impuissants de la malveillance et de la trahison vont achever de se briser contre le rocher inébranlable de notre République. »

Fr. LEVEUX (*présid.*), AISSET (*secrét.-greffier*).

[Calais, 15 niv. II, au repr. Carnot] (4)

« Citoyen,

Tu connais les Calaisiens, ils sont dignes d'être républicains par leur amour pour la Révolution, et par la manière dont ils se sont prononcés pour la République.

(1) P.V., XXIX, 30; Mon., XIX, 160; M.U., XXXV, 300; J. *Matin*, n° 520; J. *univ.*, n° 1508, p. 6643; J. *Fr.*, n° 471.

(2) Bⁱⁿ, 18 niv.

(3) (4) C 288, pl. 871, p. 27, 29, reproduit dans Bⁱⁿ, 18 niv.; M.U., XXXV, 314. Mention dans C. *Eg.*, n° 508, p. 61.

Nos citoyens en donnent aujourd'hui une preuve. Après avoir vu tomber le fanatisme qui vient de rendre l'âme, nous nous sommes emparés de ses dépouilles et déjà elles s'acheminent vers le creuset national pour devenir, ce qu'elles n'auraient jamais du cesser d'être, utiles à la nation. Nos concitoyens y ont joint leurs dons et par l'état que nous t'adressons tu jugeras de leur zèle à fournir aux dépenses de la République et à venir au secours de ses braves défenseurs.

Présente à la Convention nationale notre offrande. Dis-lui : voilà ce que donne une commune composée de six mille habitans, qui ne calculent que d'après leur zèle, et non pas sur une aisance, dont ils n'ont jamais joui. Dis-lui, que cette petite commune grande en patriotisme a fourni à la patrie mille défenseurs, dont une partie est aux frontières, et l'autre sur les vaisseaux de la République. Dis-lui, qu'ennemis jurés du despotisme, que frémissans de rage au seul nom des tyrans coalisés, les habitans de notre commune se feront un tombeau de leurs murailles, avant de devenir leurs esclaves. Dis-lui enfin, que la Liberté est leur idole et, que mourir plutôt que de la perdre, est leur résolution. Salut et Fraternité.»

Fr. LEVEUX (présid.), AISSSET (secrét.-greffier).

[Etat g^{al} des dons faits par les c^{ommunes} de Calais depuis le 25 brumaire] (1)

145 marcs 7 onces 7 gros d'argenterie; 59 marcs 2 onces 4 gros d'or; en autres effets d'or, une once 4 gros 32 grains; une épauvette, contre-épauvette et dragonne en or; 19 croix de Saint-Louis et de Malte; une bague garnie d'un grenat dans le milieu avec 7 petits diamans autour; 1820 livres 10 sols en numéraire, en rouleaux; 4392 livres en assignats; un contrat sur les gabelles, au capital de 1217 livres; 686 chemises, 218 habits, 62 culottes, 75 vestes, deux casques, 15 chapeaux, 50 gibernes, 15 sabres, 25 baudriers, 12 épées garnies en cuivre et en acier; 3 paires de draps, 2 paquets de charpie, 3 paires de bottes, 32 paires de souliers, 92 paires de bas de laine, 25 de bas de fil, 24 de bas de coton, 33 paires de guêtres blanches, 17 noires, une paire de cuir; 22 cols de basin, 12 de mousseline, 48 noirs, 18 mouchoirs tant blancs que de couleur; 4 épauvettes rouges, une dragonne, une paire de gants chamois; en outre les citoyennes de Calais ont fait gratis, depuis environ six semaines, 15 à 1600 chemises.

29

Les administrateurs du district de Saint-Dié, département des Voges, dans une adresse du 12 nivôse, s'expriment ainsi :

« Citoyens-Representans, nous avons fait partir aujourd'hui, pour le creuset national, 1°. 684 marcs 3 onces 2 gros & demi d'argenterie; 2°. 402 marcs 7 onces 5 gros de franges & galons d'or; 3°. 207 marcs 2 onces 6 gros de franges & galons d'argent; 4°. 934 marcs 4 gros en étoffes d'or & d'argent. Le tout s'élève à 2,228 marcs 6 onces 1 gros & demi.

» Les hochets du fanatisme ont trop long-

(1) C 288, pl. 871, p. 28 et 30 (copie). Résumé dans B^{ibliothèque}, 18 niv.; M.U., XXXV, 314.

temps été employés à éloigner le regne de la raison, de la liberté & de l'égalité; nous les voyons avec plaisir partir aujourd'hui pour servir à la consolider.» (1)

Mention honorable & insertion au bulletin. (2)

30

Les montagnards de la commune de Marmande, département de Lot-&Garonne, invitent la Convention nationale à continuer ses mesures révolutionnaires, & à rester à son poste.

675 chemises, 126 paires de bas, 57 paires de souliers, 2 habits, une paire de guêtres, 96 paires de pantalons, 2 paires de boucles d'argent, 1 couvert d'argent, 5 onces de galons d'or, 1 épauvette & contre-épauvette; 2,665 liv. 5 sols en numéraire & en assignats, que nous convertissons en bons pantalons, bas & mouchoirs; un cavalier jacobin, armé, monté & équipé: voilà, disent-ils, notre offrande patriotique.

Ils demandent que, pour prévenir toute dilapidation, la Convention décrète la peine de vingt années de fer contre tout individu qui entraverait ou détournerait la marche des dons patriotiques, ou les tournerait à son profit. (3)

Mention honorable, insertion au bulletin (4), renvoyé au comité de législation.

31

Les maire & officiers municipaux de la commune de Val-Benoîte (5) & cantons y réunis félicitent la Convention de ses travaux, applaudissent à son dévouement & lui demandent que le nom de Val-Benoîte soit changé en celui de Val-d'Armes, plus relatif à ses ateliers d'armes. (6)

Mention honorable, insertion au bulletin, (7) renvoyé aux comités de division & d'instruction publique.

[Valbenoîte, s.d.] (8)

« Citoyens,

Que de fois l'activité de vos mesures a opéré le salut de la République! partout le peuple debout secondera votre énergie, cette commune applaudit à votre dévouement. Jamais aucunes circonstances, aucunes craintes, aucuns périls n'ont pu vous ébranler. Vous avez toujours été soigneux à remplir la confiance de vos concitoyens. Le bonheur des républicains a été la boussole, qui a corrigé toutes vos opérations. Tout retentit des cris: Vive la République, Vive la Montagne! Le vaisseau de l'Etat étoit agité par des tempêtes. Il voguait au milieu des écueils, menacé du naufrage, vous l'en avez retiré, votre vigilance, la célérité de vos travaux, et l'habileté que vous avez déployée l'ont ramené sûr et triomphant dans le port. La Ré-

(1) C 288, pl. 871, p. 34 (Saint-Dié, 12 niv. II. Signé: Maugin, George, Arragain). P.V., XXIX, 30; J. *Matin*, n° 520.

(2) B^{ibliothèque}, 19 niv. (suppl^{ément}).

(3) P.V., XXIX, 31; J. *Matin*, n° 520.

(4) B^{ibliothèque}, 19 niv. (suppl^{ément}).

(5) Près de Saint-Etienne (Loire).

(6) P.V., XXIX, 31.

(7) B^{ibliothèque}, 19 niv. (suppl^{ément}).

(8) F^{aites} 1008^c, pl. 3, p. 1598.